

Qu'en est-il de l'égalité des chances et de l'équité en formation générale des adultes (FGA) ?

Le cadre de notre intervention

La documentation qui nous a été transmise en préparation de l'assemblée annuelle du CSE porte essentiellement sur les jeunes. Or, comme l'indique son nom, le champ d'action du Mouvement québécois des adultes en formation (MQAF) est l'éducation des adultes. Aux fins de notre présentation, il sera plus particulièrement question de la formation générale des adultes (FGA). Parce qu'il s'agit de la formation de base, qui devrait à notre sens constituer une priorité de notre système d'éducation, et parce que se posent des problèmes particulièrement criants dans ce secteur.

Le MQAF ne dispose pas de l'expertise scientifique des chercheurs qui alimentent l'assemblée d'aujourd'hui. Aussi notre propos est-il celui de militants de l'éducation des adultes et il est directement inspiré des nombreux témoignages que nous avons entendus au cours des 12 colloques que nous avons tenus annuellement dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation (SQAF), entre 2002 et 2014.

À chacune de ces occasions, quelque 125 étudiantes et étudiants adultes du secondaire général, du secondaire professionnel, du cégep et de l'université, provenant de toutes les régions du Québec, ont discuté de leurs études et des conditions dans lesquelles ils étudient. Les étudiants de la formation générale des adultes (FGA) ont été nettement les plus nombreux parmi les participants.

Les adultes de la FGA sont d'anciens jeunes, et le MQAF voit une parenté entre les nombreux témoignages entendus dans ses colloques et les thèmes du « déni de reconnaissance » ainsi que de « substitution des problèmes sociaux en problèmes individuels » que développe M. Yves Lenoir. Dans des termes certes moins sophistiqués et élégants que ceux de M. Lenoir, trop de participantes et participants à nos colloques ont évoqué « de profondes souffrances vécues à l'école » dans leur scolarisation initiale pour que nous puissions considérer qu'il s'agit de cas isolés ou d'incidents de parcours sans conséquences.

Et il n'est pas dit que les conditions socio-économiques très précaires dans lesquelles ces adultes ont repris leurs études en FGA leur permettront de surmonter ces blessures du passé; elles risquent même de les raviver.

Un facteur prédominant : la pauvreté des personnes

La pauvreté dans laquelle vivent les étudiantes et étudiants en FGA est revenue trop fréquemment et avec trop d'insistance dans nos colloques pour que nous puissions ignorer l'importance de ce facteur au regard de l'accès à la formation et de la persévérance dans les études jusqu'à l'obtention du diplôme. Trop d'adultes doivent vivre avec des ressources financières équivalant à environ la moitié des revenus considérés comme le seuil de la pauvreté. Cette réalité imprègne et complique tous les aspects de la vie quotidienne des étudiantes et des étudiants adultes. Entre autres, comment se consacrer sereinement et entièrement à ses études quand on fait face aux multiples tracas quotidiens et aux problèmes relationnels qu'entraîne forcément une si grande indigence?

Dans un des colloques, une étudiante a illustré le problème dans les termes suivants : « Mon problème, ce n'est pas d'apprendre et de réussir mes cours, mon problème, c'est de nous nourrir convenablement, ma fille et moi, dans les 10 derniers jours du mois. »

Quand on a largement dépassé l'âge « normal » de la scolarisation initiale et qu'on est inscrit en FGA, c'est généralement parce que de sérieux problèmes ont perturbé l'enfance et l'adolescence. La relation des trajectoires de vie des adultes qui ont participé à nos colloques nous permettrait de constituer un répertoire complet des maux que constatent quotidiennement les travailleurs sociaux : famille dysfonctionnelle, trébuchement d'une famille d'accueil à l'autre, violence, abus sexuel, alcoolisme et toxicomanies et, pour ce qui concerne plus directement l'école, problèmes d'apprentissage et de comportement non diagnostiqués et non traités, pour citer les principaux facteurs. Il n'existe pas de déterminisme absolu, mais le seul sens commun devrait nous convaincre que ce type de problèmes constitue une cause majeure de l'abandon des études et de la pauvreté qui s'en suit.

En effet, est-il besoin de rappeler le lien direct entre la scolarité et l'accès au travail ? Seulement 41 % des adultes ayant une scolarité de niveau primaire ou moins occupent un emploi; cette proportion est à 59 % avec un premier cycle du secondaire; 70 % avec une scolarité du 2^e cycle du secondaire et plus de 80 % avec une scolarité postsecondaire.

Dans le contexte actuel, il est difficile d'entrevoir un virage majeur de lutte contre la pauvreté et les considérations économique-politiques ne sont pas seules en cause. Disons-le franchement : il subsiste dans de larges pans de l'opinion publique, et sans doute aussi parmi nos dirigeants politiques et gestionnaires de l'éducation, un mépris, un préjugé généralement inavoué voulant que les pauvres sont des incapables et des paresseux qui ne doivent leurs difficultés qu'à eux-mêmes, et qu'il faut en conséquence les traiter durement.

Il nous semble que M. Lenoir ne dit pas autre chose lorsqu'il parle de la « psychologisation de la vie », qui « a pour effet d'occulter les problèmes sociaux à la source des difficultés que vivent les individus et de les rendre responsables de ces difficultés, du fait qu'ils sont jugés faibles, inaptes, malades, incapables de se prendre en mains, etc. Sur le plan institutionnel, c'est à-dire sur les plans familial, scolaire, gouvernemental, etc., on substitue ainsi aux problèmes sociaux des problèmes individuels ».

L'égalité des chances? Pour les pauvres, au regard de l'accès réel à la FGA, c'est trop souvent de la fiction. Être pauvre, pourrait-on également dire comme M. Lenoir, c'est aussi souffrir quotidiennement de déni de reconnaissance.

L'insuffisance des ressources en FGA

De façon très concrète, plusieurs maux affligent la FGA et ses étudiants. Faute de temps, on nous permettra d'en énumérer brièvement quelques-uns :

- 75 % des enseignants en FGA ont un statut précaire; de ce nombre, 45 % sont à taux horaire. Cela complique la stabilité et la cohésion de l'équipe-école.
- Les problèmes d'apprentissage qu'on vécus les adultes dans leur jeunesse n'ont pas automatiquement disparu avec le passage des ans. En matière de ressources professionnelles spécialisées, la FGA doit pourtant se contenter de la part congrue.
- Un adulte inscrit dans une université, un cégep ou un centre de formation professionnelle d'une commission scolaire est admissible au Régime de l'aide financière aux études du ministère de l'Éducation. Ce n'est cependant pas le cas d'un adulte en formation générale au secondaire, qui est exclu de ce régime.

- La Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants accorde aux associations étudiantes des droits très importants qui leur permettent de se donner une voix collective face aux autorités. Malheureusement, la Loi ne s'applique pas au secondaire pour adultes.
- Selon les Indicateurs de l'éducation 2013, 1,3 % des jeunes de moins de 20 ans passaient directement du secteur jeunes à l'éducation des adultes en 1984-1985; en 2007-2008, cette proportion était de 16,4 %, soit 12 fois plus que 20 ans plus tôt. Les jeunes de 24 ans et moins représentent 48 % des élèves des CEA (2008-2009); 30 % ont moins de 19 ans. Est-on toujours en éducation des adultes ou s'agit-il plutôt d'adaptation scolaire ?

Décidément, il nous reste visiblement beaucoup à faire pour assurer l'équité et l'égalité des chances en FGA.